

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le
ID : 084-218400570-20241209-DEL_24_09_06-DE

SEANCE DU 9 DECEMBRE 2024

Nombre de membres :
- Afférents au Conseil Municipal 11
- En exercice 10
- Qui ont pris part à la délibération..... 8

OBJET DE LA DELIBERATION
n° 24-09-06

AMENAGEMENT ENTREE SUD
- CREATION D'UNE AIRE
MULTIMODALE / ATTRIBUTION
DU MARCHÉ

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf du mois de décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 04.12.2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr. Lucien AUBERT, Maire,

Etaient présents : M. Lucien AUBERT, Mme Séverine GUILLOT, M. Olivier LAUBRON, Mme Laëtitia NICOLAS, M. Lionel NICOLAS, Mme Muriel PONTET, M. Laurent QUEYTAN, M. Thibaud RICHARD.

Absents excusés : M. Maurice JEAN, M. Alessandro POZZO.

Mme Muriel PONTET a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée Délibérante le projet d'aménagement de l'Entrée Sud de la commune et notamment la création d'une aire multimodale dont le maître d'œuvre est M. Jacques CLEMENT, architecte UNBA.

Puis il expose ce qui suit :

L'avis d'appel public à la concurrence lancé le 16 août 2024 a fait l'objet d'une procédure adaptée définie aux articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

L'ouverture des plis a eu lieu le 4 octobre 2024 en présence de Monsieur le Maire et du Maître d'œuvre.

Les critères de jugement des offres énoncés dans l'avis de publicité sont les suivants :

- 60 % pour la valeur technique de l'offre ;
- 40 % pour le prix des prestations.

Suite à l'analyse des trois offres reçues, l'Entreprise EIFFAGE ROUTE GRAND SUD a obtenu la note globale de 18,96 / 20 en fonction des critères précités. Son offre de prix s'élève à 179.367,50 € HT.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'autorisation de signature du marché de l'aménagement de l'Entrée Sud avec l'entreprise précitée.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Et après en avoir délibéré,

A l'unanimité

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché d'aménagement de l'entrée Sud – création d'une aire multimodale avec l'entreprise EIFFAGE ROUTE GRAND SUD pour un montant de 179.367,50 € HT ainsi que toutes les pièces afférentes audit marché ;

➤ **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget communal 2024 compte 2135 – opération 170.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Lucien AUBERT

La secrétaire de séance,
Muriel PONTET